Soirée d’échanges pour les communes du Jura bernois « Stratégie climatique pour les communes » du 4 juin 2024 à Sonceboz

Résumé des ateliers

**Optimisation énergétique des bâtiments communaux**

**Introduction**

L’énergie est un poste important pour les bâtiments communaux. Un meilleur suivi des consommations peut permettre de (mieux) planifier les rénovations à long terme. En attendant, des mesures d’économies immédiates sont possibles.

**Mesures mises en place ou envisagées**

* Participation aux projets Région Energie (CECB école + étude du potentiel solaire).
* Installation de panneaux solaires, rénovation des bâtiments, raccordement au CAD.
* Création d’un Fonds énergie financé avec la taxe sur la facture d’électricité et utilisé pour rénover les bâtiments communaux (ex : éclairage LED de la halle polyvalente).

**Principales difficultés rencontrées**

* Sentiment d’être démuni face à l’ampleur de la tâche, de ne pas savoir où commencer.
* Contraintes légales : interdiction des chauffages électriques dès 2032, attente des possibilités de communautés électriques locales pour auto-consommer le courant solaire.
* Les communes arrivent tout juste à faire le pompier mais n’ont pas la capacité à anticiper.
* Les oppositions et les contraintes des monuments historiques compliquent souvent la tâche.
* Une installation solaire soulève d’autres questions : état du toit, rénovation globale, etc.

**Conseils / idées évoqués pour réduire les factures d’énergie:**

* Optimiser les installations existantes est une première approche simple et peu couteuse : courbes de chauffe, vannes thermostatiques, isolation des conduites, réglage des circulateurs, abaissement nocturne des températures de consigne (+ weekend, vacances), régulateur de bandes chauffantes, débits des douches et WC, etc.
* Suivre la consommation des bâtiments (électricité, chaleur, eau) afin de savoir qui consomme quoi et définir des priorités. Exemples : Enercoach (300.-/an), Consobat (gratuit)
* Planifier et investir dans la rénovation des bâtiments et des installations : isolation, remplacement des fenêtres et portes, changement de chauffage, raccordement au CAD, etc.

**Comment soutenir les communes**

* Réaliser une analyse globale des bâtiments communaux : quels outils, comment procéder ?

Offrir une solution d’accompagnement pour la rénovation des bâtiments.  
🡪 Par exemple *energo* inclut un accompagnement par un professionnel, ce qui évite de surcharger le personnel communal. Les coûts sont a priori payés par les économies d’énergie réalisées et seraient donc indolores au niveau du budget communal puisque répartis sur plusieurs années.

**Développement des chauffages à distance (CAD)**

**Introduction**

Actuellement de nombreux CAD se développement dans la région et en Suisse. Toutefois, le potentiel de bois arrivera à ses limites à moyen terme. D’autres sources doivent être considérées.

**Expériences de communes ayant déjà mis en place un CAD**

* Péry-La Heutte : réalisation d’un CAD dès 1984, avec du bois de la région. La centrale de chauffage est actuellement en train d'être agrandie. Celle de La Heutte fonctionne au bois+solaire.
* Courtelary : le réseau est géré par une entreprise privée. La commune ne peut compter que sur ses promesses d'utilisation de bois de la région.
* La Neuveville : un CAD a été étudié puis abandonné sur les conseils de l'entreprise mandatée. Dans ce cas, l’utilisation du lac comme source de chaleur peut être intéressante sur le plan économique et en termes de sécurité d'approvisionnement.
* Construire un CAD est judicieux et la source d'énergie peut éventuellement changer au fil du temps (nouvelles technologies) mais les investissements dans la distribution de chaleur et le raccordement des particuliers nécessitent une longue planification.

**Principales difficultés rencontrées**

* Comment remplacer un chauffage fossile par du renouvelable dans les bâtiments communaux ? Comment relier les écoles au réseau CAD ?
* La commune doit-elle créer une société (SA) ? Qui prend en charge les garanties, les cautions (le problème, ce sont les garanties, pas le financement) ?
* Que doivent penser les communes des modèles de financement comme Innergia ?
* Difficulté à atteindre la masse critique pour faire tourner le CAD.
* Difficulté à sécuriser l’approvisionnement en bois.

**Conseils du conseiller en énergie (J.-L. Juvet)**

1. Evaluer les zones où la densité énergétique est suffisamment élevée pour assurer la rentabilité du CAD. Si besoin, insérer dans le RCC une obligation de raccordement (ex : Reconvilier).
2. Evaluer les sources d'énergie disponibles localement en plus du bois régional : solaire thermique (comme à La Heutte), rejets de chaleur industriels, eaux souterraines, eaux usées, biogaz, géothermie, etc. Les solutions mixtes sont intéressantes.
3. Sécuriser l’approvisionnement en bois local
4. Optimiser l’installation pour éviter les pertes: condenseurs de fumées, isolation des conduites chez les clients, production d’ECS décentralisée en été (boiler PAC, solaire thermique), réduction des températures de départ, etc.

* Jb.B et le conseiller en énergie peuvent aider les communes sur des projets concrets.

**Comment soutenir les communes dans la réalisation de CAD**

* Outils et cartes de Jb.B pour planifier / accompagner le développement de CAD.
* Etudes / collaborations techniques pour trouver les meilleures solutions techniques.

**Leviers d’adaptation aux changements climatiques**

**Introduction**

D’ici 2050 les températures pourraient augmenter de 2 à 3°C sur le Jura : étés plus secs (arbres qui sèchent sur pied), hivers moins enneigés, plus d’évènements extrêmes (fortes pluies). Les communes ont un rôle à jouer pour anticiper et pour s’adapter aux dérèglement climatiques.

**Mesures mises en place ou envisagées**

* La Ferrière : Stimuler le tissu social, permettre à la population de participer aux débats. Par ex. en mettant à l’ordre du jour des assemblées communales un thème à discuter (et pas que à voter). Informer la population de manière non contraignante (par ex. via un tout-ménage). Un bon vecteur peut aussi être l’école.
* Pour atteindre le zéro émission nette il faut que la population suive. La commune doit lui en donner la possibilité (par ex. installation de bornes électriques publiques pour les locataires).
* Modération du trafic (30 km/h).
* Rénovation de l’éclairage public (LED) et extinction nocturne.
* Développement de « ville-éponge » (par ex. désimperméabilisation).
* La commune peut s’approprier l’entretien des ruisseaux ou la gestion de sources.

**Principales difficultés rencontrées**

* Les communes ne peuvent pas tout résoudre seules. Elles peuvent agir par ex. sur les bâtiments communaux mais plus difficilement sur les autres acteurs : propriétaires, agriculteurs, bourgeoisies, etc.
* Il existe beaucoup d’outils et d’aides, mais l’information n’est pas centralisée.
* Difficulté au niveau de l’agriculture, car il n’existe pas d’analyse/d’outils à ce sujet.
* Manque de ressources humaines (les postes de conseillers communaux ne sont entre autres pas assez valorisés), manque de ressources financières, manque de compétences spécifiques.
* Difficulté de rassembler toutes les idées sans lignes directrices. La définition de lignes directrices, par exemple à l’aide du profilographe communal, nécessite l’implication du conseil communal.
* Prévoir par ex. plus de tables rondes thématiques demande du temps.
* La communication, bien que cruciale, est souvent difficile à l’échelle communale.
* Des initiatives dans ce domaine transversal ne sont généralement pas au cahier des charges de responsables de dicastères. Donc inciter les initiatives citoyennes mais comment ?
* L’aspect non contraignant d’une stratégie climatique est positif, mais il demande une motivation à entretenir.
* Pour qu’une commune s’adapte aux changements climatiques, encore faut-il croire que changements climatiques il y a !

**Conseils / idées évoqués**

* Organiser des journées portes ouvertes chez les habitants, qui peuvent montrer à leurs voisins les installations qu’ils ont réalisées.
* Pour inciter la population à agir, les communes peuvent réaliser des fiches de conseils avec réponses aux questions sur les démarches récurrentes (par ex. sur permis de construire pour panneaux solaires).
* Donner l’exemple en tant que commune. Par ex. installation d’un réservoir d’eau pour l’arrosage de terrains de foot (les habitants peuvent installer un tonneau pour leur usage particulier).
* Une commission externe au conseil communal permet de garder les lignes directrices à l’esprit, d’impliquer la population, de pérenniser les mesures et de les mettre en œuvre.
* Trouver des stratégies pour impliquer la population et re-créer du lien dans les villages.
* Sensibiliser à la sobriété et aux réductions de consommation (l’effet COVID est retombé).
* Mettre un frein à l’augmentation de la population et à la construction de nouveaux quartiers.
* Traduire les objectifs climatiques en actions concrètes. Une stratégie climatique peut donner un fil rouge pour la continuité et faire le lien entre les différentes législatures. L’important est de penser à long terme et d’assurer la gouvernance.

**Comment soutenir les communes**

* Une vision d’ensemble des subventions, aides et outils disponibles est souhaitée.
* Comment former et encadrer le personnel communal sur les sujets pertinents (par ex. coupe des arbres, permis de construire, environnement, énergie). Aides / subventions ?
* Créer les conditions pour des échanges à l’échelle de sous-régions (anciens districts).
* Inclure les citoyens en impliquant des spécialistes qui puissent initier et animer les démarches (tables rondes, séances d’infos, ateliers).

**Economies d’eau**

**Introduction**

La ressource en eau est précieuse et l’eau chaude sanitaire représente 14% des besoins en chaleur, soit 70 GWh/an pour le Grand Chasseral (ce qui équivaut à 6-7 millions de litre de mazout ou à la production de 13 des 16 éoliennes de la centrale Juvent). Agir sur l’eau chaude permet donc des économies rapides et peu coûteuses. De plus, les étés seront [de plus en plus secs](https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/scenarios-climatiques-suisses/messages-cles/ete-secs.html) et donc la pression sur la ressource en eau devrait croître.

**Conseils / idées évoqués pour inciter aux économies d’eau (surtout d’eau chaude):**

* Offrir des mousseurs économiseur d’eau à la population.
* Inviter les communes à participer aux campagnes « pommeau de douche éco ».
* Préparer un tout-ménage pour sensibiliser aux économies d’eau.
* Encourager les prairies fleuries et la fauche tardive pour éviter d’arroser les gazons.

**Difficultés rencontrées par les communes**

* Comment limiter l’usage des piscines dans les règlements communaux (grand gaspillage d’eau et d’énergie).
* Comment préserver les fontaines publiques, qui sont aussi un point d’eau pour la faune sauvage (mesure biodiversité).